

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE
4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY
Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80
oOo

PROCÈS-VERBAL

RELATIF A L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

Nombre de délégués en exercice : 72
Nombre de délégués titulaires présents : 63

Vu le Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à dix-huit heures, les membres du comité syndical se sont réunis à la salle du conseil – 4 bis avenue Gustave Eiffel — 02400 CHATEAU-THIERRY, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de l'USESA, Monsieur Hugues DAZARD, le onze mai deux mille vingt-six, conformément à l'article L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires :

Nom	Prénom	Présent	Absent
AGAR	Dominique	X	
ALBASSIER	Christian	X	
ARLE FERVEL	Bruno		X
ARNEFAUX	Alain	X	
BAHU	Nicolas		X
BANDRY	Didier	X	
BELLEVILLE	Catherine	X	
BESONHÉ	Grégory	X	
BILLOT	Hervé	X	
BLAVET	Gérard		X
BOUHRAOUA	Rachida	X	
BUREL	Régis	X	
CARON	Gilles	X	
CHARBONNIER	Patrick	X	
COUDRAIN	Aurélie	X	
DAVIN	Benoit	X	
DAZARD	Hugues	X	
DEMANGE	Michèle	X	
DOBSKI	Philippe	X	
DUFOUR	Rémy	X	
FOULON	Didier	X	
GABRIEL	Madeleine	X	
GALLOCHAT	Philippe	X	
GALLOIS	Laëtitia	X	
GILLE	Michel	X	
GRUZON	Laurent	X	
GUILLEMAN	Michel	X	
GUILLON	Jean-Paul	X	
HERNANDEZ	Maryse	X	
HOERTER	Michel	X	
HOUDRY	Mathieu	X	

Certifié par le Président

HUBERT	Didier	X	
JACQUIN	Claude	X	
JOURDAIN	Gilles	X	
KNOBEL	Juliette	X	
LAMICHE	Bertrand		X
LEBARGY	François	X	
LEFRANC	Eric	X	
LEGENDRE	Corentin	X	
LEVEQUE	Yves		X
L'HERMITE	Ludovic	X	
LLOANCY	David		X
LOGEROT	Sylvain	X	
MAGNIER	Jean-Luc	X	
MALÉZÉ	Patrick	X	
MANGIN	Eric	X	
MARCHAL	Philippe		X
MATHIS	Michel	X	
PANTOUX	Jean-Luc	X	
PARENT-AUBOYNEAU	Elisabeth	X	
PASCARD	Chantal		X
PERREAU	Carole		X
PICHAUREAUX	Moon	X	
PIERRE	Nathalie	X	
PITTANA	Stéphane	X	
POINT	Benoit	X	
POLIN	Jean-Pierre	X	
PONGE	Pierre	X	
POUTOUT	Grégory	X	
RENOUF	Antoine	X	
REZZOUKI	Mohamed	X	
RICHARD	Catherine	X	
ROBIN	Claude	X	
RODIER	Guillaume	X	
SAROUL	Daniel	X	
SARROUY	Nicole	X	
STOFFERIS	Régine	X	
THOMAS	Rémy	X	
TRICONNET	Nelly	X	
VERDOOLAEAGHE	Philippe	X	
VEROT	Vincent	X	

Etaient également présents, les délégués suppléants suivants :

NOM	PRENOM	Voix délibérative	
MERCIER	Estelle	X	
NAUDIER	Christian	X	
CUGNET	Claire		
FAVIER	Bruno		
SMITH	Elie		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20260518-20260503-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026
Publication : 20/05/2026

Certifié par le Président

1. OUVERTURE DE SEANCE :

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel MATHIS, doyen d'âge, à 18h 10 (dix-huit heures et dix minutes) et a déclaré les délégués titulaires du comité syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur PANTOUX Jean-Luc a été désigné en qualité de secrétaire par le comité syndical (article L. 2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT).

2. ÉLECTION DU PRÉSIDENT :

2.1 Présidence de l'assemblée :

Le plus âgé des délégués titulaires présents du comité syndical, Monsieur Michel MATHIS, a pris la présidence du comité syndical (article L. 5211-9 du CGCT). Il a dénombré 68 délégués présents dont 65 délégués avec voix délibérative et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT applicable conformément à l'article L. 5211-1 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application de l'article L.5211-2 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les délégués titulaires du comité syndical. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2 Constitution du bureau :

Le comité syndical a désigné deux assesseurs :

- Monsieur Benoit DAVIN
- Monsieur Didier FOULON

2.3 Déroulement de chaque tour de scrutin :

Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un *nouveau tour* de scrutin.

2.4 Résultats du premier tour de scrutin :

- a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants : 65
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- d. Nombre de votes blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés : 63
- f. Majorité absolue : 32

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M.DAZARD Hugues	63	Soixante trois

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
2.5 Proclamation de l'élection du président :

002-250202371-20260518-20260503-DE

Monsieur Hugues DAZARD est proclamé président et a été immédiatement installé.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026
Publication : 20/05/2026

Certifié par le Président

3. ÉLECTION DES VICES-PRESIDENTS :

Sous la présidence de Monsieur Hugues DAZARD, élu président de l'USESA, le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L.5211-2 du CGCT).

Les vice-présidents sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les délégués titulaires. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

En application de l'article L.5211-10 du CGCT, l'USESA doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du comité syndical, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit quinze vice-présidents au maximum (la loi imposant une limite de quinze vice-présidents).

Le comité syndical peut décider à la majorité des deux tiers de ses membres de porter ce maximum à 30 % arrondi à l'entier inférieur, dans la limite de quinze vice-présidents.

Au vu de ces éléments, le comité syndical a fixé à 12 le nombre des vice-présidents.

3.1 Élection du premier vice-président :

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants : 65
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés : 63
- f. Majorité absolue : 32

NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme TRICONNET Nelly	63	Soixante -trois

3.1.2 Proclamation de l'élection du premier vice-président

Madame Nelly TRICONNET a été proclamée première vice-présidente et immédiatement installée.

3.2 Élection du deuxième vice-président

3.2.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants : 65
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes Blancs : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés : 63
- f. Majorité absolue : 32

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. MATHEIS Michel	63	Soixante trois

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-250202374-20200518-20200503-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026

Publication : 20/05/2026

Certifié par le Président

3.2.2 Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

Monsieur Michel MATHIS est proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

3.3 Élection du troisième vice-président

3.3.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants : 65
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés : 61
- f. Majorité absolue : 31

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M.MANGIN Eric	61	Soixante et un

3.3.2 Proclamation de l'élection du troisième vice-président

Monsieur Eric MANGIN est proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

3.4 Élection du quatrième vice-président

3.4.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants : 65
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- d. Nombre de votes blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés : 56
- f. Majorité absolue : 29

NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M.MARCHAL Philippe	56	Cinquante six

3.4.2 Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

Monsieur Philippe MARCHAL est proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

3.5 Élection du cinquième vice-président

3.5.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants : 65
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- d. Nombre de votes blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés : 64
- f. Majorité absolue : 33

NOM LE PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. MAGNIER Jean-Luc	64	Soixante quatre
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 002-250202371-20260518-20260503-DE		

Accusé certifié exécutoire

3.5.2 Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

Réception par le préfet : 19/05/2026
Publication : 20/05/2026

Certifié par le Président

Monsieur Jean-Luc MAGNIER est proclamé cinquième vice-présidente et immédiatement installé.
Monsieur GRUZON Laurent quitte la séance ;

3.6 Élection du sixième vice-président

3.6.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :0
- b. Nombre de votants : 64
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls :0
- d. Nombre de votes blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés : 63
- f. Majorité absolue : 32

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M.REZZOUKI Mohamed	39	Trente neuf
M.VEROT Vincent	24	Vingt quatre

3.6.2 Proclamation de l'élection du sixième vice-président

Monsieur Mohamed REZZOUKI est proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

3.7 Élection du septième vice-président

3.7.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :0
- b. Nombre de votants : 64
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls :0
- d. Nombre de votes blancs : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés : 61
- f. Majorité absolue : 31

NOM LE PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M.BANDRY Didier	61	Soixante et un

3.7.2 Proclamation de l'élection du septième vice-président

Monsieur Didier BANDRY est proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

3.8 Élection du huitième vice-président

3.8.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :0
- b. Nombre de votants : 64
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls :1
- d. Nombre de votes blancs : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés :60
- f. Majorité absolue : 31

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme M.BANDEZ Maryse	60	Soixante

Publication : 20/05/2026

Certifié par le Président

3.8.2 Proclamation de l'élection du huitième vice-président

Madame Maryse HERNANDEZ est proclamée huitième vice-présidente et immédiatement installée.

3.9 Élection du neuvième vice-président

3.9.1 Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 64
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- Nombre de votes blancs : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 58
- Majorité absolue : 30

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme GABRIEL Madeleine	58	Cinquante huit

3.9.2 Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

Madame Madeleine GABRIEL est proclamée neuvième vice-présidente et immédiatement installée.

3.10 Élection du neuvième vice-président

3.10.1 Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 64
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- Nombre de votes blancs : 8
- Nombre de suffrages exprimés : 55
- Majorité absolue : 28

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M.POLIN Jean-Pierre	55	Cinquante cinq

3.10.2 Proclamation de l'élection du dixième vice-président

Monsieur Jean-Pierre POLIN est proclamé dixième vice-président et immédiatement installé.

3.11 Élection du onzième vice-président

3.11.1 Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 64
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- Nombre de votes blancs : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 61
- Majorité absolue : 31

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme MALEZE Patrick	61	Soixante et un
Réception par le préfet : 19/05/2026 Publication : 20/05/2026		

Certifié par le Président

3.11.2 Proclamation de l'élection du onzième vice-président
Monsieur Patrick MALEZE est proclamé onzième vice-président et immédiatement installé.

3.12 Élection du douzième vice-président

3.12.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants : 64
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 3
- d. Nombre de votes blancs : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés : 59
- f. Majorité absolue : 30

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M.GILLE Michel	59	Cinquante neuf

3.12.2 Proclamation de l'élection du douzième vice-président
Monsieur Michel GILLE est proclamé douzième vice-président et immédiatement installé.

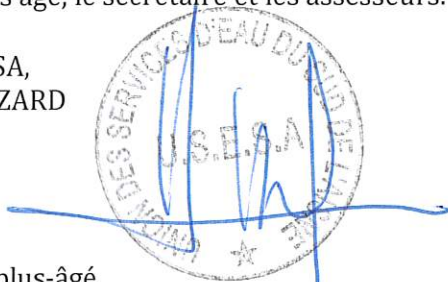
4. OBSERVATIONS AU PROCES-VERBAL :

5. RÉCLAMATIONS :

6. CLOTURE DU PROCÈS-VERBAL :

Le présent procès-verbal dressé et clos le dix-huit mai deux mille vingt-six, à vingt heures et quarante-cinq minutes (20h45) en double exemplaire, a été est signé par le président, le délégué titulaire le plus âgé, le secrétaire et les assesseurs.

Le Président de L'USESA,
Monsieur HUGUES DAZARD



Le délégué titulaire la plus-âgé,
Monsieur Michel MATHIS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20260518-20260503-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026
Publication : 20/05/2026

Certifié par le Président

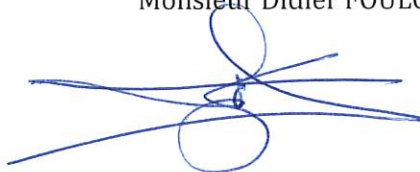
Le secrétaire de séance,
Monsieur Jean-Luc PANTOUX



Les assesseurs,
Monsieur Benoit DAVIN



Monsieur Didier FOULON



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20260518-20260503-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026
Publication : 20/05/2026

Certifié par le Président